Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 111 (1985)

Heft: 14

Artikel: Restructuration du quartier des Alpes à Fribourg

Autor: Surchat Vial, Nicole

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

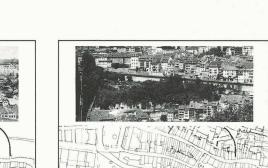
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

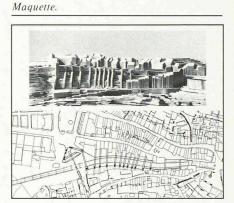
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Restructuration du quartier des Alpes à Fribourg

par Nicole Surchat, Lausanne



Situation actuelle.



Le projet.



Avant la construction de la route.

La liberté du choix du thème du diplôme pratique met l'étudiant dans une situation idéale pour poursuivre une recherche ou marquer une étape au sein de celle-ci.

Une des volontés de ce diplôme était de prendre position par rapport à une intervention en milieu urbain. Confronter un problème concret — celui du parking et du logement — à une attitude théorique qui se veut soucieuse de l'histoire, de la morphologie du lieu et des exigences réelles.

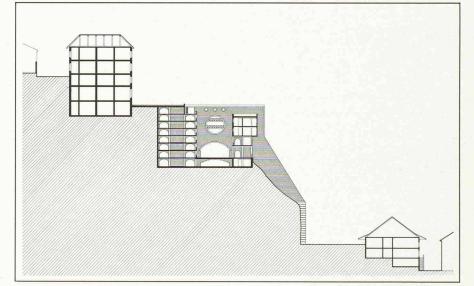
Le fait d'avoir choisi une situation de contreprojet me forçait aussi à définir cette attitude d'une manière claire vis-àvis de la position adoptée dans le projet officiel. Position qui, d'une manière générale, consiste à remplir d'une façon anarchique tous les «vides de la ville» selon les besoins fonctionnels du moment. Je ne voulais en aucun cas nier ces besoins de ville moderne. Les logements et le parcage des véhicules sont d'une nécessité impérieuse.

Mais le fondement même du projet provient de considérations sur l'histoire de la ville, sur la situation, sur la morphologie du site et aussi sur sa richesse et sa poétique.

Cette analyse passe forcément par la remise en question de certaines transformations de la ville.



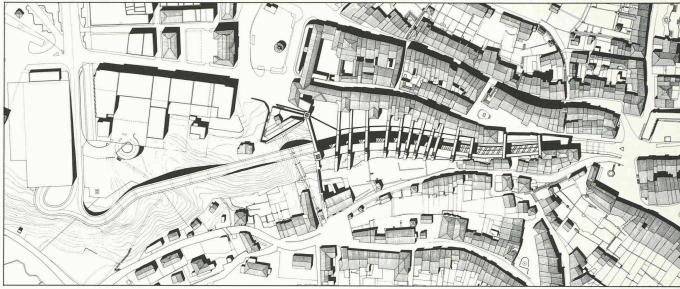
Les variantes de la route en 1900.



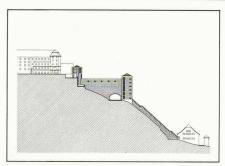
Coupe 2.



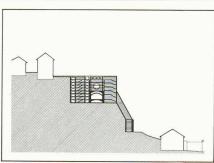
Elévation sud.



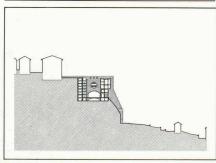
Plan masse.



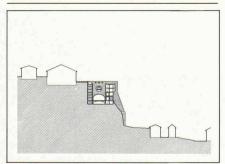
Coupe 0-0.



Coupe 1-1.



Coupe 3-3.



Coupe 4-4.

Il s'agissait en l'occurrence du tracé adopté pour la route des Alpes au début du siècle.

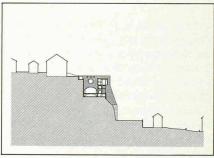
L'observation attentive du plan de la ville de Fribourg montre que les maisons de la rue des Alpes avaient, avec leur jardin à l'arrière, un tout autre caractère qu'aujourd'hui. La césure opérée par le passage de le nouvelle route a complètement dénaturé cette zone.

La démolition des maisons du bas de la rue des Alpes, permettant le débouché de la route sur la rue du Tilleul, a destructuré cette partie de la ville. Le «Petit Paradis» a perdu son caractère de place de quartier à cause de cette énorme brèche opérée dans la structure parcellaire.

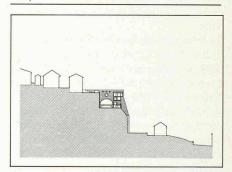
Le dépouillement des documents d'archives concernant la construction de la route m'a aussi permis cette remise en question. A l'époque déjà, beaucoup d'encre avait coulé à ce sujet. Plusieurs contreprojets avaient été écartés. La découverte de différents tracés a confirmé que la solution actuelle était discutable.

Un autre volet de cette attention accordée à l'histoire a été l'observation du parcellaire médiéval. Ce dernier suit, par son rythme, les différentes coupes du terrain. Cette répartition est devenue l'idée génératrice du plan, directement liée à la volonté de redonner aux maisons de la rue des Alpes leur arrière, donc leur vrai caractère.

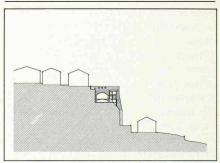
Le projet proposé remet encore une fois en question le tracé actuel de la route, mais aussi l'utilisation et l'interprétation sommaire qui en est faite par les futurs constructeurs du parking des Alpes et des habitations du quartier des Grottes. Il redonne à la rue des Alpes son arrière, avec ses jardins privés, sa vue, en déplaçant la route. Il recompose la tête «rue des Alpes - rue de la Grande-Fontaine» par une «porte de ville» qui marque le seuil de l'intervention. La falaise, liaison



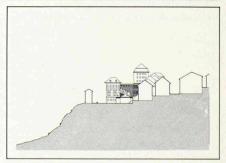
Coupe 6-6.



Coupe 9-9.



Coupe 10-10.



Coupe 0'-0'.



Plan étage/logements.

entre la haute et la basse ville est alors structurée par une suite de «contreforts» qui viennent relier le haut et le bas et qui donnent à cette dénivellation tout son sens de verticalité.

La route, maintenue horizontale jusqu'à l'ancien rempart est noyée dans cette enfilade, sans pour autant perdre les avantages de la vue et de l'air libre.

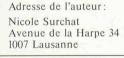
Cette structure de «contreforts» suit la règle du parcellaire. Elle abrite au sud de la route les logements et au nord le parking.

Le rempart devient le dernier «contrefort». Traité comme seuil, il reconnaît ainsi la limite historique de la ville.

La route se poursuit à l'arrière de la rue Saint-Pierre et remonte vers la haute ville dans l'axe de la rue Tivoli. Elle repousse ainsi le trafic «hors les murs» et garde cependant son caractère de liaison entre les places, la gare et le bourg.

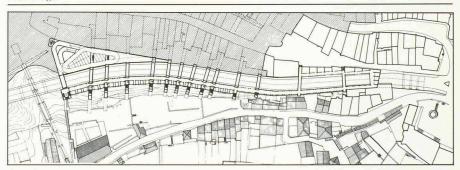
Un dialogue s'établit entre nature et bâti. La falaise et les contreforts se fondent pour devenir structure primaire alors que le logement devient structure secondaire.

L'histoire ne mène ici jamais au mimétisme, mais elle donne le prétexte en même temps que le contrôle de l'idée d'intervention. Cette attention aux traces historiques donne à ce projet sa force et sa justification. Un projet à caractère utopique, traité d'une manière certainement très académique, mais qui a l'avantage de nous faire redécouvrir l'énorme potentialité de ce site malheureusement déjà abandonné à la spéculation.

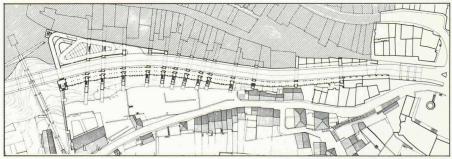




Plan étage.



Plan étage intermédiaire.



Plan rez-de-chaussée



Plan sous-sol.